

Résumé de la dernière séance du conseil

- Adoption du règlement numéro R-238 décrétant un emprunt de 9 308\$ pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement d'emprunt numéro R-153 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux relatifs à l'interception et au traitement des eaux usées sur le lot 2 942 068, cadastre du Québec;
 - Adoption du règlement R-17-2002-11 modifiant le règlement 17-2002 relatif au zonage afin de créer la nouvelle zone RU-13 et y attribuer des dispositions spécifiques sur une partie du lot 2 676 725, cadastre du Québec.
- Le règlement numéro R-17-2002-11 prévoit à :
- l'article 3 : de créer la nouvelle zone «RU-13»;
 - l'article 4.1 : d'introduire la grille des spécifications relative à la nouvelle zone «RU-13».
- Adoption du règlement R-15-2002-09 modifiant le règlement 15-2002 relatif aux divers permis et certificats afin d'y introduire les nouvelles normes relatives aux prélèvements des eaux et leur protection et l'aménagement d'un système de géothermie (RPEP).

- Primes pour loups et coyotes: Un montant de 500\$ est alloué par la municipalité pour ce programme. Le montant de chaque prime pour chaque loup et coyote sera fixé à la fin de la période de trappe. La période de trappe débutera le 25 octobre 2015 et se terminera le 1er mars 2016. Le montant total sera divisé par le nombre de captures à la fin de la dite période.

Le montant maximal pour une capture est de 100\$. Le montant minimal par capture est de 25\$. Seuls les propriétaires qui sont payeurs de taxes, domiciliés et non-domiciliés sur le territoire de la Municipalité de Kiamika sont admissibles à ce programme. Les loups devront être capturés sur le territoire de la Municipalité de Kiamika. Lors de l'enregistrement, on devra prélever une griffe de l'animal.

- Conclusion d'un contrat avec la SPCA cœur d'animal pour le service de fourrière au prix de 1 361.50\$. Ce contrat est valide du 1^{er} novembre 2015 au 31 décembre 2016.

Invitation du comité d'embellissement-soirée horticole et remise des prix pour le concours maisons et fermes fleuries

Suite à la tenue du concours *maisons et fermes fleuries*, le comité d'embellissement de la municipalité est heureux d'inviter tous les citoyens de la municipalité à la soirée de remise des prix aux gagnants du concours.

Cette soirée se tiendra le **jeudi, 22 octobre, dès 19 h 00**, à la salle municipale de Kiamika (4, chemin Valiquette). Pour l'occasion, nous présenterons les différents coups de cœur du jury lors de la tournée d'évaluation et nous remettrons les prix aux gagnants du concours. Des prix de participation seront également tirés.

Nous espérons vous y voir en grand nombre!



Politique municipale familiale (PFM)- engagement d'une chargée de projet

La Municipalité de Kiamika est heureuse d'annoncer l'engagement de Madame Myriam Gagné à titre de chargée de projet pour l'élaboration de la politique familiale municipale (PFM).

Au cours des mois à venir, Madame Gagné aura pour tâches principales de:

- Convoquer et animer l'ensemble des réunions des comités PFM, rédiger les ordres du jour ainsi que les comptes rendus;
- Planifier, organiser et animer les consultations publiques;
- Coordonner et animer le travail d'élaboration de la politique;
- Réaliser le portrait du milieu;
- Identifier les besoins des familles;
- Colliger les données recueillies;
- Rédiger les rapports afférents à la démarche (portrait de la situation, rapport de consultation, politique et plan d'action);
- Accompagnement en vue du lancement de la politique et de son plan d'action.

Tous les citoyens de Kiamika seront invités à participer activement aux consultations publiques et à donner leurs avis concernant les besoins des familles de la municipalité. Les communications se feront par le biais du bulletin municipal, de communiqués de presse et par la pose d'affiches dans les commerces de la municipalité ainsi que sur le site de la municipalité au www.kiamika.ca

Rappel!

La municipalité est toujours à la recherche d'une dizaine de bénévoles afin de mettre en place un service de premiers répondants (PR-1) sur son territoire.

Pour connaître les détails de ce service et les conditions d'engagement, vous pouvez contacter Madame Josée Lacasse au 819 585-3225, poste 8221 ou au dga@kiamika.ca

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

lundi, le 9 novembre 2015, à 20 h 00
Salle du conseil
3, chemin Valiquette

Nouvelles heures d'ouverture pour la bibliothèque municipale

Prenez note que l'horaire de la bibliothèque municipale sera le suivant à partir du 19 octobre 2015:

Mardi, de 12h30 à 15h30
Mercredi, de 18h00 à 20h00
Samedi, de 9h00 à 12h00



Formation du comité de pilotage de la politique familiale municipale Recherche de bénévoles

Nous sommes présentement à la recherche de 4 à 5 bénévoles désirant siéger sur le comité de pilotage de la politique familiale municipale (PFM).

Nous sommes à la recherche de jeunes papas et mamans, d'adolescents ou d'autres personnes qui souhaitent aider à la création d'une politique familiale reflétant la réalité de notre milieu. Des opinions provenant de divers horizons permettront d'obtenir une plus grande représentativité de vos besoins.

Environ 6 à 8 réunions seront nécessaires au cours de la prochaine année pour réaliser cette politique.

Pour plus de détails concernant la politique familiale municipale ou si vous désirez vous impliquer avec nous dans ce processus, n'hésitez pas à nous contacter au 819 585-3225 poste 8229 ou au dga@kiamika.ca d'ici le 3 novembre 2015.

Danse spéciale Halloween

Spécialement, le samedi 31 octobre prochain, aura lieu la danse pour Halloween à la Salle Municipale de Kiamika!!!

Plein de surprises t'attendent de 17:30 à 22:00.

Sur place : hot-dog + punch + petits gâteaux GRATUITS dès 17:30, début de la danse à 19:00, prix de présences et jeux dans la soirée.

Viens nous montrer ton costume d'Halloween!!!

N.B. : Si votre enfant peut quitter seul la danse, il est OBLIGATOIRE de nous apporter une note spécifiant le départ de votre enfant. Le Comité des Loisirs ne sera tenu responsable de l'enfant suite à son départ.

Comité des Loisirs de Kiamika Inc.

